

---

**Procès-verbal de l'assemblée générale publique**  
**28 mai 2015 au Château d'Aigle**

---

<b>Président :</b>	<b>M. Philippe Thuner</b>
Invités et membres présents :	175
Invités excusés :	<i>plus de 300</i>
Invitations envoyées :	1250
<b>Procès-verbal :</b>	Gisèle Merminod, Secrétaire générale

- 1. Ouverture et salutations par M. Philippe Thuner, Président**
- 2. Bienvenue de Dominique Dietrich, Président de l'AHAV**
- 3. Message de l'Exécutif vaudois :**  
M. Philippe Leuba, Conseiller d'Etat,  
en charge du Département de l'Economie et des sports
- 4. Rapport du Président cantonal** sur l'activité de l'Association et informations sur l'assemblée interne des membres et des délégués.
- 5. Message du Président**
- 6. Hommages et remerciements**
- 7. Allocutions :**  
M. Frédéric Borloz, Syndic d'Aigle  
M. Jacques Nicolet, Président du Grand Conseil vaudois

<b>Conférence de M. François Margot, Abbé-Président de la Confrérie des Vignerons de Vevey, sur le thème « organiser une fête des vignerons en 2019 ... un véritable défi »</b>
---

- 1. Ouverture et salutations par M. Philippe Thuner, Président**  
La Président se dit très honoré d'ouvrir la 7<sup>ème</sup> assemblée de l'ARH par un petit historique de ce magnifique édifice situé dans la charmante bourgade d'Aigle. Entre Alpes et Léman, le Château d'Aigle trône depuis la fin du 12<sup>e</sup> siècle au cœur d'un vignoble réputé. L'ancienne résidence des chevaliers d'Aigle, des nobles de Compey-Thorens et des Gouverneurs bernois a été racheté par la commune d'Aigle en 1804 pour un montant de 5'670 francs. Pendant plus d'un siècle, le Château d'Aigle sert à de multiples usages. A partir de 1900, sa valeur en tant qu'élément patrimonial est progressivement reconnue. Il est classé Monument historique et de nombreux projets de restauration visant à le transformer en site culturel sont élaborés. Finalement, le Château d'Aigle abrite depuis 1975 le Musée de la vigne et du vin ainsi que quatre salles pour réceptions, banquets et séminaires. Il souhaite à toutes et à tous une très cordiale bienvenue. Cette année encore, la liste des nombreuses personnalités présentes défile à l'écran, le Président salue plus particulièrement quelques personnes tout en précisant qu'une liste des participants est à disposition à l'entrée de la salle.

Cette année, deux familles membres de l'ARH ont été endeuillées

- Jean-Pierre Vogt, Hôtelier visionnaire, propriétaire du Grand Hôtel des Endroits à la Chaux-de-Fonds, époux de notre ancienne vice-présidente Daniela, qui nous a quittés beaucoup trop tôt, en avril 2015. Ce fut toujours un grand plaisir de le rencontrer, notamment lorsqu'il accompagnait son épouse aux assemblées générales d'hotelleriesuisse. La maladie l'a frappé au moment où il aurait pu lever un peu le pied en raison de l'arrivée de la 3<sup>ème</sup> et jeune génération dans l'entreprise familiale.

- Mme Anne Russi, épouse de M. Bernard Russi, fondateur et Président directeur général du Groupe Boas, propriétaire de nombreux hôtels membres de notre association, qui s'en est allée au mois de mars. Mme Russi a fortement contribué au développement du groupe. Elle s'occupait plus particulièrement des EMS, l'autre activité de BOAS. Discrète, nous ne l'avons pas beaucoup côtoyée, mais nous savons quel appui elle représentait pour son mari.

Il demande à l'assemblée de se lever et de respecter un instant de silence pour honorer la mémoire de ces deux personnalités

## **2. Bienvenue de Dominique Dietrich, Président de l'AHAV**

C'est un plaisir et un honneur pour D. Dietrich de recevoir cette assemblée qu'il salue au nom de tous ses collègues des Alpes Vaudoises.

Par les temps qui courent, il se demande si la branche mérite la vie de château : Franc fort, votations qui mettent des bâtons dans les roues, nouvelles taxes d'un côté et un soi-disant non-professionnalisme du côté des hôteliers ? Oui ! Pour lui, les hôteliers doivent trouver des solutions et montrer qu'ils sont capables de trouver des chemins pour s'en sortir. Il remercie le Conseil d'Etat du Canton de Vaud d'avoir montré un signe fort dans le rapport Alpes Vaudoises 2020, en soutenant de futurs projets de rénovations d'hôtels à raison de prêts à fonds perdu (10%) et prêt sans intérêt (20%), ce qui a déjà fait bouger des conseils communaux, qui doivent démontrer qu'ils tiennent à leur hôtellerie. Aux invités, D. Dietrich les incite à être les ambassadeurs pour défendre et colporter la qualité des hôtels suisses, dans lesquels on se sent tout aussi bien et que l'amabilité, le sourire et le professionnalisme sont tout aussi présents que dans les pays où l'on dit, par exemple, déjeuner pour dîner ou Servus pour bonjour.

## **3. Message de l'Exécutif vaudois :**

### **M. Philippe Leuba, Conseiller d'Etat, en charge du Département de l'Economie et des sports**

Ph. Leuba revient sur les propos du président des hôteliers des Alpes vaudoises et relève les moyens mis en œuvre par le canton dans le projet Alpes vaudoises 2020, notamment dans le développement des infrastructures et des structures visant à aboutir à une transition d'un tourisme principalement hivernal vers un « tourisme quatre saisons ». Il relève encore les gros investissements prévus pour les remontées mécaniques, l'enneigement, les transports publics et la mobilité. L'hôtellerie n'est pas oubliée, puisqu'une enveloppe annuelle de 500'000 francs sera disponible pour favoriser la rénovation des établissements de la région.

Pour une meilleure visibilité du canton, le Conseil d'état a élaboré un projet oenotourisme qui consiste en la labellisation des lieux d'accueil, afin de permettre de créer un réseau « lisible » pour le touriste œnophile dans tout le canton.

Ph. Leuba se dit particulièrement heureux que Lausanne ait passé avec succès la première évaluation du CIO pour l'organisation des JO 2020 de la jeunesse, ce dernier ayant jugé le dossier vaudois « globalement solide et novateur ». Lausanne 2020 prend légèrement l'ascendant sur le projet roumain de Brasov, également en lice. Mais il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué et il faudra attendre le 31 juillet à Kuala Lumpur pour connaître la décision des délégués.

Au niveau culturel, Ph. Leuba se réjouit des nouveaux projets vaudois qui portent le tourisme, notamment le Musée Olympique à Ouchy entièrement rénové et bientôt le Musée Chaplin sur la Riviera.

## **4. Rapport sur l'activité de l'association et Informations sur l'AG interne**

Le **Président** poursuit en apportant quelques informations sur l'activité de l'association en 2014 et sur l'assemblée interne. Quelques points qui ont particulièrement occupés l'association en 2014 et qui continuent à l'occuper cette année sont repris dans son message (document séparé)

Quelques informations sur l'assemblée interne :

- L'association Romande des Hôteliers s'adapte à l'évolution de la profession et notamment aux nouvelles tendances dans les structures de propriété des hôtels. Un projet de nouvelle organisation a été présenté aux membres de l'ARH pour remplacer l'actuelle qui date de 1998, afin d'avoir une plus grande efficacité et assurer la pérennité de l'association dans le 21ème siècle. Les modifications statutaires et le concept définitif seront adoptés lors d'une assemblée extraordinaire cet automne.

- Messieurs Andy Züllig, président, et Pierre-André Michoud, vice-président d'hotelleriesuisse ont apporté le message de l'association faïtière.
- Qui dit assemblée générale dit finances : en 2014, le compte d'exploitation laisse apparaître un excédent de recettes de fr. 11'097.44, après attribution de 70'000 francs aux fonds de réserve. La situation financière est saine. Les comptes 2014 et le budget 2015 ont été adoptés.

Dans la section Fribourg, après le départ pour une semi retraite de Dino Demola qui a passé 27 ans au comité dont 18 en qualité de président, un nouveau président a été nommé en la personne de M. Raymond Surchat, Hôtel Au Parc à Fribourg, élu membre de notre Conseil des régions. Une 2ème suppléant vérificateur des comptes a encore été élu, M. Guy Lindt, du Grand Hôtel des Bains à Yverdon-les-Bains.

Les résultats des nuitées en 2014 étaient relativement bons sur le territoire de l'ARH, la hausse est de 2,0 % pour le canton de Vaud et de 0,5 % pour Jura & 3 Lacs, par contre pour la première fois depuis son adhésion à l'ARH, le canton de Fribourg accuse une baisse de 0,8 %. Au niveau suisse la hausse n'est que de 0,9 %. La décision de la BNS du 15 janvier ne laisse pas augurer des résultats positifs en 2015.

Le **Président** remercie toutes les instances politiques, administratives et professionnelles qui collaborent régulièrement avec l'association, de même qu'hotelleriesuisse à Berne, ainsi que les médias pour leur rôle primordial au niveau de la branche touristique pour notre région, nos cantons et notre pays.

Deux dates importantes en 2015 :

- Assemblée générale extraordinaire de l'ARH, le jeudi 29 octobre 2015 dans un lieu encore à définir.
- En 2016 ce sera le 75ème anniversaire de l'Association Cantonale Vaudoise des Hôteliers ACVH, ancêtre de l'ARH. La section Montreux Riviera organisera l'assemblée des délégués d'hotelleriesuisse les 6 et 7 juin. L'ARH tiendra son assemblée générale le 6 juin dans l'après-midi à Vevey, qui sera suivie d'une soirée pour ses membres et les invités. Cet événement sera le premier de ce jubilé.

## 6. Hommages et remerciements

A fin 2014 deux départs ont été enregistré au sein du Codir : Daniela Vogt qui a préféré se retirer de ses obligations de vice-présidente en cours d'année pour se consacrer à son époux malade et à sa famille. Encore sous le choc du décès de Jean-Pierre, elle n'a pas souhaité rejoindre l'assemblée. Un cadeau pour son engagement et sa grande disponibilité tout au long des cinq années passées au Codir lui sera remis ultérieurement. Elle a été remplacée au sein du Codir par Maxime Rod, Hôtel Beaulac, à Neuchâtel, qui a été élu en novembre 2014, lors de l'assemblée d'automne de l'ARH.

Entré au comité cantonal d'Hôtellerie Vaudoise en 1998, Pierre-André Michoud est devenu vice-président, membre du comité de direction, en 2006. Doté de la fibre aussi bien hôtelière qu'économique, ce passionné est un digne représentant de la profession. Hôtelier chevronné, son hôtel est, à son image, une grande réussite. Toutes ses actions sont entreprises avec conviction en ayant toujours le même souci de défendre la branche et sa région « du sud du lac de Neuchâtel ». PA. Michoud a décidé de quitter sa fonction de vice-président de l'ARH pour se consacrer pleinement à son mandat au sein du comité exécutif d'hotelleriesuisse, dont il assume la vice-présidence depuis janvier dernier. L'ARH compte sur lui comme ambassadeur pour représenter et continuer à défendre la Suisse romande au sein de l'association faïtière. Sa remplaçante au sein du comité de direction est Françoise Guilloud, Hôtel de la Gare à Yvonand, membre du Conseil des Régions depuis 2011. Le Président remercie chaleureusement PAM ou päm – comme l'appellent nos collègues suisses-alsémiens – de son engagement et de sa grande disponibilité. Il a toujours su amener des idées pertinentes et l'association lui doit beaucoup. Il espère que, tant au niveau suisse que cantonal ou local, PAM continuera à laisser sa marque. La profession lui doit beaucoup et lui en est très reconnaissante.

Dino Demola a été le porte-drapeau et l'âme des hôteliers du canton de Fribourg pendant neuf ans de vice-présidence et dix-huit ans de présidence de l'Association fribourgeoise des hôteliers. Durant toutes ces années, il a su donner l'impulsion salutaire à la branche et orienter les hôteliers. Son engagement et son dévouement ont permis à la section d'être visible et reconnue. Le Président le félicite pour tout le travail accompli, pour l'estime gagnée aussi bien des milieux politique, économique et naturellement touristique. Il le remercie d'avoir donné l'impulsion pour que Fribourg décide de cofonder avec Hôtellerie Vaudoise et les hôteliers de Neuchâtel-Jura l'Association Romande des Hôteliers afin d'assurer la pérennité et l'efficacité des structures associatives patronales.

Le **Président** relève encore que G. Merminod, secrétaire générale, a organisé sa dernière assemblée générale car elle prendra sa retraite à fin août. Elle sera remerciée lors de l'assemblée extraordinaire du mois d'octobre pour sa collaboration généreuse, dynamique et agréable.

## **7. Allocutions officielles**

Pour conclure cette assemblée, place aux instances communale et cantonale, la parole est donnée au syndic de la commune d'Aigle :

### **M. Frédéric Borloz, Syndic d'Aigle**

F. Borloz est heureux de recevoir l'assemblée dans sa bourgade située entre montagnes, avec les Alpes vaudoises et bernoises et le lac. Il ne veut pas revenir sur l'historique du château déjà relaté par le président de l'ARH, mais tient à préciser que ce magnifique édifice, objet touristique le plus attractif de la commune, est en main d'une association privée indépendante qu'il préside depuis 1999. En consultant un rapport élaboré par le Professeur Scherly en 1995, il s'est rendu compte que le tourisme est l'un des facteurs les plus importants de la région, voire de sa ville, puisqu'une personne sur trois vit du tourisme, ce qui veut dire l'importance de la bonne marche des stations environnantes. L'hôtellerie a occupé une place prépondérante dans l'économie de la ville il y a une cinquantaine d'années, mais avec les infrastructures actuelles les touristes logent maintenant directement dans les stations. La commune se sent d'ailleurs concernée et contribue à l'évolution des stations qui l'entourent puisqu'elle est signataire du rapport « Alpes Vaudoises 2020 ». Il se réjouit de la prise de conscience du monde politique sur l'importance du tourisme et de l'hôtellerie. Pour lui, l'hôtellerie est une industrie d'exportation qui, malgré la baisse de l'euro, doit et sait s'adapter. Il forme ses vœux pour l'avenir.

### **M. Jacques Nicolet, Président du Grand Conseil vaudois**

Ph. Thuner, pour terminer en apothéose, passe la parole au premier citoyen du canton, M. Jacques Nicolet, Président du Grand Conseil vaudois, pour qu'il apporte le message du législatif vaudois

J. Nicolet apporte le salut du Grand Conseil. Pour lui, les difficultés rencontrées par l'hôtellerie ne lui sont pas étrangères, puisqu'en tant qu'agriculteur les problèmes se ressemblent. Nulle délocalisation n'est en effet possible pour le patrimoine hôtelier. Il salue les efforts fournis par la branche pour faire face à la décision de la BNS du 15 janvier. A l'instar d'un grand nombre d'autres secteurs économiques, l'hôtellerie, et plus généralement le tourisme, doivent être en mesure d'évoluer et de s'adapter à des conditions qui changent elles-mêmes rapidement et fondamentalement.

Il est conscient de l'importance que revêt l'accueil et reconnaît la qualité des hôtels en Suisse, même si ces deux qualités ne sont pas toujours mises en exergue, il salue les qualités d'entrepreneurs et d'imagination de la branche pour développer le tourisme. En politique, il faut veiller à ce que les conditions cadres, telles que les tracasseries et charges administratives engendrées par des lois toujours plus contraignantes qui génèrent des coûts et pénalisent l'entreprise, n'entravent pas le goût d'innover mais au contraire favorisent le plein développement de l'action de tous les membres qui est d'accueillir et d'offrir.

Il souhaite un avenir fleurissant à ces professions de service et adresse à l'assemblée les compliments du Parlement vaudois qu'il représente encore jusqu'à fin juin.

Clôture de l'assemblée à 12h15

Lausanne, le 24 juin 2015

Association Romande des Hôteliers (ARH)

Gisèle Merminod  
Secrétaire générale

Annexe :

Message de Philippe Thuner, Président ARH